



Parc
naturel
régional
du Luberon



LES PLANTES TINCTORIALES : DÉCOUVREZ LE MYTHIQUE BLEU INDIGO

Lieu : **La Thomassine**, 2298 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque.

Date : **samedi 6 juin 2026**.

Horaires : **9h00 - 17h00** (repas tiré du sac).

Matériel à prévoir : Prévoir des vêtements et des chaussures qui ne craignent rien, prévoir tabliers & gants.

Intervenant : **Isabelle LYS**, experte et artiste en couleur végétales, de la teinture à la réalisation de couleurs pour les beaux-arts, atelier Ilys.

Objectifs :

Faire découvrir l'art ancestral de la teinture à l'indigo. Les participants apprendront à préparer et utiliser une cuve d'indigo, à créer des motifs variés sur textile et à obtenir différentes nuances de bleu à partir d'exercices pratiques. Cet atelier vise également à transmettre une compréhension simplifiée des processus chimiques naturels impliqués, tout en permettant à chacun de repartir avec des créations uniques et personnalisées.

Programme :

09h00 - Accueil des participants

- Présentation des intervenants et du programme de la journée.
- Distribution du matériel et des équipements de protection (tabliers, gants).

09h30 - Introduction à l'indigo

- Brève histoire de la teinture à l'indigo et son importance culturelle.
- Présentation des plantes indigo et des différentes techniques de teinture.

10h00 - Préparation de la cuve d'indigo

- Explication de la préparation d'une cuve d'indigo naturel avec les ingrédients nécessaires (indigo, alcalin, agent réducteur).
- Mise en pratique.

11h30 - Préparation des tissus

- Présentation des techniques de nouage et de pliage pour créer des motifs (shibori).
- Mise en pratique : les participants préparent leurs tissus et les attachent selon les motifs désirés.

Après-midi : Teinture et finitions

13h30 - Teinture à l'indigo

- Explication du processus de teinture : immersion, oxydation et répétition.
- Démonstration de la teinture avec les tissus préparés le matin.
- Mise en pratique : chaque participant teint ses propres tissus.

15h00 - Rinçage et séchage

- Explication des étapes post-teinture : rinçage à l'eau claire, fixation des couleurs, séchage.
- Mise en pratique.

16h00 - Discussions et questions

- Retour d'expérience des participants sur le processus de teinture.
- Questions et réponses avec les formateurs sur les différentes techniques, astuces, et résolutions de problèmes.

16h30 - Conclusion et présentation des créations

- Chaque participant présente ses créations et partage son expérience.
- Distribution de notes explicatives et de conseils pour continuer la teinture à domicile.

17h00 - Fin de l'atelier

La journée se déroule principalement en intérieur pour la teinture à l'indigo avec une visite rapide du jardin tinctorial et des plantes à indigo.

Il est de la responsabilité de la personne en formation de porter les vêtements, le matériel et les équipements de protection indiqués. En cas de non-respect de préconisations ou consignes données par le Parc ou le formateur, le Parc naturel régional du Luberon se dégage de toute responsabilité.

LES PLANTES TINCTORIALES : DÉCOUVREZ LE MYTHIQUE BLEU INDIGO

Bulletin d'inscription

Lieu : La Thomassine, 2298 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque.

Date : samedi 6 juin 2026 Intervenante : Isabelle LYS

Horaires : 9h00 - 17h00 (repas tiré du sac)

Mme – M. (NOM-Prénom)

Adresse

Téléphone :

Mail :

Ci-joint un chèque de 55 € libellé à l'ordre du **Parc naturel régional du Luberon**
(sauf tarif réduit : 45 €, joindre un justificatif : étudiant, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi)

**Attention – Faire un chèque séparé pour chaque stage.
Tout règlement est dû sauf cas exceptionnels et justifiés.**
(Dans ce cas, le chèque vous sera retourné en cas d'annulation.)

Pour favoriser le covoiturage, la liste des stagiaires et leurs coordonnées peuvent être envoyées à l'ensemble du groupe. En cas de refus, cocher la case ci-dessous :

Je m'oppose à la diffusion de mes coordonnées aux participants du stage.

Envoyer votre bulletin d'inscription et votre chèque à :

**Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès – BP 122
84404 APT CEDEX**

Informations pratiques :

- Il est recommandé d'apporter son repas (le centre-ville de Manosque est à 5 km et le stationnement y est difficile)
- Renseignements complémentaires : Pour vous rendre sur place, depuis le centre-ville de Manosque, suivez la direction du stade/cimetière puis tournez à gauche, chemin de la Thomassine, juste avant l'hôtel du Pré St-Michel.
- Renseignements complémentaires : accueil@parcduluberon.fr